



Conseil économique et social

Distr. générale
20 août 2001
Français
Original: anglais

Session de fond de 2001

Point 14 b) de l'ordre du jour

**Questions sociales et questions relatives aux droits
de l'homme : développement social**

Extraits du rapport de 2001 sur la situation sociale dans le monde*

Vue d'ensemble : résumé des chapitres des différentes parties du rapport

Table des matières

	<i>Page</i>
Première partie	
Développement socioéconomique : principales tendances	
I. La situation démographique	3
II. Nouveaux modes de participation économique et d'interaction sociale	3
III. Mondialisation et équité	5
Deuxième partie	
Cadre institutionnel : continuité et changement	
IV. Famille	6
V. Les générations	7
VI. Le marché	8
VII. L'État	9
VIII. La société civile	9
Troisième partie	
Les conditions de vie : des résultats contrastés	
IX. L'éducation	10

* Le rapport intégral paraîtra en anglais, en espagnol et en français en tant que publication des Nations Unies (ST/ESA/277-E/2001/70), et en arabe, en chinois et en russe en tant que document de l'Organisation des Nations Unies (E/2001/70).



X.	Travail et sécurité des revenus	11
XI.	Disparités en matière de revenus et de pauvreté	12
XII.	Qualité de la vie	13
	A. Sécurité alimentaire	13
	B. Santé	14
	C. Logement	15
	Quatrième partie	
	La protection sociale dans un monde en évolution	
XIII.	Réduire la vulnérabilité	16
XIV.	Renforcement de la protection sociale	16
	Cinquième partie	
	Perturbations sociales	
XV.	Conflits armés	18
XVI.	Discrimination	18
XVII.	La violence	19
XVIII.	Corruption et criminalité	20
	Sixième partie	
	De nouvelles implications en termes d'équité et d'éthique	
XIX.	Les nouvelles frontières de la vie privée	21
XX.	Les responsabilités sociales de l'entreprise	22
XXI.	L'éthique et l'équité face aux progrès de la biologie et de la médecine	23

Première partie

Développement socioéconomique : principales tendances

Chapitre premier

La situation démographique

1. La population mondiale a dépassé le cap des 6 milliards de personnes à la fin du dernier millénaire, ce qui signifie qu'elle a plus que doublé en un demi-siècle (on recensait 2,5 milliards de personnes en 1950). Ces 50 dernières années ont vu la croissance démographique la plus rapide jamais enregistrée, qui a peu de chances d'être égalée à l'avenir. Cette croissance élevée s'explique par l'augmentation sensible de l'espérance de vie des populations à travers le monde – un nombre de plus en plus important d'enfants atteignant l'âge de procréer – alors que les taux de fécondité n'avaient pas encore véritablement entamé le déclin qui s'observe nettement aujourd'hui. Si les projections actuelles se vérifient, la population mondiale continuera d'augmenter au cours des 50 prochaines années, mais seulement assez pour croître de moitié d'ici à 2050, date à laquelle elle devrait dépasser légèrement les 9 milliards d'habitants.

2. Un certain nombre de changements majeurs ont marqué l'évolution de la population mondiale depuis 1950. Les taux de mortalité et de fécondité ont enregistré une baisse exceptionnelle et sont tombés à des niveaux jamais atteints auparavant. On a cependant observé, dans les deux cas, des inversions de tendance qui ont eu des conséquences non négligeables sans pour autant parvenir à modifier la tendance générale à la baisse.

3. Le vieillissement est devenu un phénomène mondial. En Afrique subsaharienne, sous-région où la population est la plus jeune, l'âge médian a augmenté pour la première fois, malgré le nombre très élevé de décès dus au VIH/sida. Dans les pays en développement, l'âge médian a atteint 24 ans, après avoir augmenté de cinq ans depuis son niveau le plus bas en 1975. L'âge médian dans les pays les plus développés s'est établi à 37 ans, soit huit ans de plus qu'en 1960. Le monde compte 70 millions de personnes âgées de 80 ans ou plus. Dans les pays développés, le groupe des personnes âgées de 60 ans ou plus a dépassé pour la première fois le groupe des moins de 15 ans. L'espérance de vie à la naissance a augmenté mondia-

lement; l'écart entre les pays en développement et les pays développés s'est considérablement réduit, passant de 22 ans en faveur des pays développés en 1960 à moins de 12 ans en 2000. Cet écart a diminué pour les deux sexes, passant de 24 à 14 ans pour les femmes et de 20 à environ 9 ans pour les hommes. En revanche, à l'échelon mondial, l'écart entre les deux sexes en matière d'espérance de vie s'est creusé, passant de trois à quatre ans en faveur des femmes.

4. Les disparités croissantes entre les pays des régions en développement dans leur ensemble et ceux des régions les moins avancées trouvent leur écho dans l'évolution contrastée des taux de mortalité et de fécondité entre 1980 et 2000. Toutefois, au cours de la même période, les taux de mortalité et de fécondité des pays en développement ont connu une évolution se rapprochant davantage de ceux des pays développés.

5. Le taux d'accroissement annuel de la population mondiale, qui continue de ralentir, s'est établi à présent à 1,3 % (1,6 % dans les pays en développement et 0,3 % dans les pays développés). Les taux de fécondité ont considérablement diminué. Au niveau mondial, le nombre d'enfants par femme est tombé, depuis 1960, d'un peu moins de cinq à un peu moins de trois (de six à trois dans les pays en développement et de 2,7 à 1,6 dans les pays développés). En 2000, 64 pays comptant ensemble 2,7 milliards d'habitants, soit 44 % de la population mondiale, connaissaient un taux de fécondité égal ou inférieur à 2,1, c'est-à-dire au taux de remplacement. De nombreux pays européens doivent faire face à une diminution de leur population.

Chapitre II

Nouveaux modes de participation économique et d'interaction sociale

6. Une économie dynamique capable de produire les biens et services nécessaires pour satisfaire les besoins élémentaires de l'ensemble de la population et pour accroître les possibilités d'exercer une activité productive est le fondement matériel sur lequel s'appuie tout progrès social. Une économie en expansion n'est pas en soi synonyme de progrès social ni d'amélioration du bien-être général, mais sans cette croissance peu de progrès peuvent être réalisés pour ce qui est de relever le niveau de vie et d'éviter à des millions de gens de devoir se démener quotidiennement rien que pour survivre.

7. Les performances économiques mesurées au revenu par habitant varient considérablement d'un pays à l'autre. Leur diversité a été observée au cours d'une période où l'environnement économique mondial a été marqué par des changements profonds. À la fin des années 90, l'économie mondiale avait radicalement changé par rapport au début des années 80. À partir des années 70, on a observé un retour en force du rôle des marchés. Les systèmes fondés sur une économie planifiée et centralisée se sont progressivement désagrégés dans un certain nombre d'anciens États socialistes, et dans d'autres, ils se sont brutalement effondrés. De nombreux pays en développement sont passés d'une politique visant un développement autonome sous l'égide de l'État à une politique visant à attirer les investissements étrangers en vue de financer les industries tournées vers l'exportation. Dans les pays développés, de nombreux gouvernements ont adopté des mesures de déréglementation et de privatisation et ont cherché à réduire le poids de l'État et des impôts.

8. La structure de la consommation et celle de la production ont subi des mutations, les services se développant par rapport à l'agriculture et à la production industrielle. Un large éventail de produits nouveaux a fait son apparition sur le marché grâce à l'exploitation d'une accumulation d'innovations scientifiques et techniques. Les méthodes de production traversent actuellement une révolution dans des secteurs clés, caractérisée par la relocalisation des installations de production, la réorganisation des structures organisationnelles et la révision des méthodes de gestion.

9. De nouveaux modes de participation économique et d'interaction sociale sont apparus avec la généralisation de l'exploitation des technologies de l'information. Celles-ci ont été à l'origine de changements importants dans les modes de vie, les capacités de traitement et les moyens de communication au cours de ces 20 dernières années. Les progrès des technologies de l'information ont permis une accélération des échanges commerciaux internationaux, la mise au point de nouveaux produits et une multiplication prodigieuse des possibilités d'amélioration de la productivité. Une explosion technologique sans précédent des moyens de communication a provoqué de nombreux changements majeurs, notamment des gains de productivité et la baisse des coûts de production. L'Internet a contribué pour beaucoup à ouvrir les portes du savoir et à permettre de s'en servir efficacement.

10. Les techniques de l'information et les nouveautés qui y sont associées ont eu une profonde influence sur l'organisation de la production et la satisfaction des besoins des consommateurs. Plus généralement, les innovations techniques et leur portée ont été particulièrement importantes dans les domaines des produits intermédiaires, des matériaux, des processus de production, de l'instrumentation et de l'utilisation et des applications des puces électroniques, des circuits intégrés et d'autres dispositifs de contrôle programmables, ainsi que des logiciels qui les entourent. Le dernier événement de grande portée a été l'apparition du commerce en ligne, ou commerce électronique, surtout pour les échanges interentreprises.

11. Outre les gains de productivité obtenus grâce aux technologies de l'information et de la communication, les investissements réalisés dans le matériel, les machines, les infrastructures et les logiciels ont permis d'accroître la productivité de nombreux secteurs économiques et sociaux. Les pays développés ont connu une amélioration accélérée de leur productivité, en particulier les États-Unis et certains pays d'Europe. En revanche, la plupart des pays en développement se sont laissés distancer et n'ont pas pu rattraper leur retard. Les écarts existant actuellement en matière de développement économique restent un problème important, et ils se sont encore aggravés récemment avec l'apparition du « gouffre numérique » entre les pays. Plus d'un tiers des habitants des pays développés à économie de marché ont accès à un micro-ordinateur, contre moins de 2 % des habitants des pays en développement. Ces facteurs, de même que le sexe, le niveau d'instruction, le revenu du ménage, la langue, l'appartenance raciale ou ethnique, le manque d'infrastructures et de ressources sont autant d'éléments fondamentaux qui déterminent le degré d'accès aux technologies de l'information et peuvent entraver la diffusion de celles-ci.

12. En principe, la révolution informatique pourrait offrir, tant aux pays en développement que dans tous les pays, aux couches les plus défavorisées et les plus faibles de la société, la possibilité d'avoir accès à des sources d'information leur permettant de prendre leur place sur le marché mondial. Pour les pays en développement, cette révolution offre une possibilité d'accéder à l'information et aux connaissances mondiales et de les exploiter afin de faciliter et d'accélérer leur développement. Alors qu'un accès universel dans des conditions équitables est indispensable pour que les

techniques de l'information deviennent un instrument de développement, on constate de grandes inégalités entre les pays riches et les pays pauvres sur les plans de l'accès et des tarifs de connexion. Même pour ceux qui sont reliés au réseau, les tarifs et la qualité des sites ne sont pas les mêmes, ni d'un pays à l'autre ni à l'intérieur d'un même pays.

13. Un des enseignements de la décennie écoulée en ce qui concerne la diffusion et l'application de techniques qui ne sont pas nouvelles dans des pays en développement et l'exploitation commerciale de celles qui le sont, c'est que pour y parvenir, il faut bien plus qu'un accès aux réseaux et un noyau de population au fait des techniques. Une assistance technique et une infrastructure d'appui sont également nécessaires, ainsi qu'un accès au crédit et au capital-risque et le soutien ou tout au moins l'acceptation de groupes qui pourraient sentir leur pouvoir ou leur position menacé. Dans certains pays, des émigrés, parfois rentrés chez eux, ont été le fer de lance de changement et de l'esprit d'entreprise appuyés sur l'exploitation des possibilités offertes par la technique.

Chapitre III

Mondialisation et équité

14. Dans un contexte d'intégration économique, de libéralisation et d'évolution des technologies, plusieurs questions essentielles concernant la mondialisation et l'équité n'ont toujours pas reçu de réponse pleinement satisfaisante. Par exemple, on ne sait toujours pas si la mondialisation a des répercussions temporaires ou permanentes sur les problèmes d'inégalité et de pauvreté qui touchent de plus en plus de pays, même développés ni dans quelle mesure les inégalités, entre pays et à l'intérieur des pays, pèsent sur la croissance économique. Autrefois, la concentration des terres et des biens entre les mains d'un petit nombre, la « malédiction des ressources naturelles », les mesures prises en faveur de l'urbanisation et l'inégalité de l'accès à l'éducation étaient cités comme autant de causes importantes d'inégalité. Aujourd'hui, il convient d'y ajouter de nouvelles causes, parmi lesquelles figurent les innovations technologiques et, tout particulièrement, les politiques macroéconomiques, qui ont, dans la plupart des pays, privilégié la mondialisation et la libéralisation.

15. Sur le plan économique, un mouvement puissant en faveur de la libéralisation du commerce mondial a rapproché de nombreuses économies. La majorité des pays en développement ont adopté des politiques visant à promouvoir leur commerce extérieur, avec, il est vrai, plus ou moins de succès. On s'attendait à ce que la libéralisation et les activités tournées vers l'exportation contribuent à relever le niveau de l'emploi et à améliorer la productivité, mais contrairement à certaines prévisions trop optimistes, la mondialisation n'a pas entraîné une diminution des inégalités ni permis à l'ensemble des pays de s'engager sur la voie d'un progrès économique et social durable. La mondialisation et la diffusion des technologies de l'information et de la communication n'ont fait qu'accentuer l'éclatement des marchés du travail. Elles ont engendré une plus grande disparité des salaires et des niveaux de vie entre les différents types de travailleurs. Le décalage existant entre le secteur structuré et le secteur non structuré en est une des conséquences les plus manifestes. Les personnes qui travaillent dans le secteur structuré sont généralement mieux rémunérées que celles qui travaillent dans le secteur non structuré, et elles jouissent d'avantages sociaux imposés par la loi auxquels les autres n'ont pas droit.

16. L'écart croissant entre les pays s'est accompagné d'une montée des inégalités au sein des pays. Certaines données portent à croire qu'au cours des 15 à 20 dernières années, les inégalités de revenus se sont accrues dans de nombreux pays d'Amérique latine, d'Europe orientale, d'Afrique et d'Asie du Sud-Est, ainsi que dans les républiques baltes et la Communauté d'États indépendants (CEI), et, depuis le début des années 80, dans près des deux tiers des États de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Ce creusement des inégalités est un retour en arrière par rapport au mouvement de convergence et d'égalitarisme accru qui a marqué la période d'après-guerre.

17. Outre les diverses causes mentionnées plus haut, l'augmentation des inégalités observée récemment s'explique également par l'apparition de phénomènes nouveaux comme la diffusion des technologies qui, d'une part, crée une demande de main-d'oeuvre qualifiée et donc mieux rémunérée et, d'autre part, entraîne une baisse de la demande de travailleurs non qualifiés et donc de leurs salaires. Dans de nombreux pays en développement ou en transition, les privatisations et la redistribution des biens industriels, qui se sont traduites

par une plus grande concentration des richesses, n'ont fait qu'accentuer cette tendance. Dans certains pays en développement, la déréglementation du marché du travail a entraîné une érosion des salaires réels, et la fonction de redistribution des richesses traditionnellement assumée par l'État a été considérablement gênée par la diminution des recettes fiscales et la disparition de certains systèmes de transfert du fait de l'application de mesures de libéralisation.

18. Les pays ont procédé à des ajustements et fait des sacrifices en vue de se positionner pour relever plus efficacement les défis du prochain siècle et de tirer parti des nouvelles possibilités qu'offre la mondialisation. Mais, à l'évidence, ce ne sont pas tous les pays (ni dans chaque pays, tous les groupes de population) qui réussiront dans cette entreprise. Le risque existe manifestement de voir se répéter l'expérience de la mondialisation du début du XXe siècle, lorsque les enclaves « modernes » sont apparues dans le monde entier, intégrées à l'économie mondiale, tandis que « l'arrière-pays » était laissé à la dérive en dehors du courant principal du « progrès ».

Deuxième partie

Cadre institutionnel : continuité et changement

Chapitre IV

Famille

19. Les institutions de la société, et par conséquent le cadre institutionnel de la politique sociale, ont évolué dans un contexte de mutations sociales et de progrès technologiques rapides. Les paramètres socioéconomiques, l'évolution démographique, les technologies de la communication et les changements culturels et politiques ont eu des répercussions sur la structure familiale, l'évolution des générations, le rôle joué par les marchés et l'État et les organisations de la société civile. Les politiques sociales doivent donc s'attaquer aux nouveaux problèmes engendrés par ces changements.

20. La famille, sous ses diverses formes, a résisté à de nombreux assauts. Sa survie en tant qu'unité de base de la vie sociale et des structures d'appui et sa capacité de se régénérer dans des circonstances nouvelles témoignent de sa résistance et de l'importance que continue de revêtir cette institution ancestrale dans le monde contemporain. Le besoin de créer une famille, alors que

les divorces se multiplient et que de nombreux jeunes gens dans toutes les régions du monde se marient de plus en plus tard, reste fort, bien que les définitions traditionnelles de la famille évoluent. Les initiatives visant à légitimer des formes de famille non traditionnelles peuvent être considérées comme une nouvelle manière de reconnaître l'importance de l'engagement pris publiquement de respecter des obligations réciproques qu'implique le fait d'établir un lien familial, plutôt qu'une remise en question du principe de la famille. Pareillement, au cours des dernières décennies, la famille a subi une transformation à la fois rapide et profonde qui a touché sa taille et sa structure, les relations entre ses membres et son rôle dans la collectivité et la société dans leur ensemble.

21. Le changement le plus marquant est la très forte diminution de la taille de la famille nucléaire moyenne. En l'espace d'une génération, le nombre moyen d'enfants est passé de 6 à 3 dans les pays en développement et de 2,7 à 1,6 dans les pays développés, ce qui veut dire qu'à l'avenir, le nombre de parents proches au sein d'une même famille diminuera de génération en génération et que de moins en moins de personnes auront des parents proches vivants. Cette tendance sera encore plus marquée là où les pères abandonnent massivement leurs familles, où la proportion de familles monoparentales est élevée ou dans les régions particulièrement touchées par l'épidémie de VIH/sida. Par ailleurs, du fait de l'augmentation de l'espérance de vie, le nombre de familles où trois, quatre, voire cinq générations sont représentées sera de plus en plus élevé. Cette augmentation simultanée du nombre de personnes vivant seules, sans parents proches, et du nombre de familles multigénérationnelles est trop récente pour qu'on en connaisse véritablement les conséquences et qu'on sache comment répondre aux besoins spécifiques qui en découlent.

22. Le rôle de la famille en tant qu'unité économique de production est en recul et se limite désormais pour l'essentiel à l'agriculture traditionnelle, au commerce, à l'artisanat et aux services aux particuliers, notamment dans les pays en développement. La famille reste cependant une structure de soutien indispensable, notamment pour les jeunes et les personnes âgées, les infirmes et les handicapés, fondée sur la réciprocité et sans que soit attendue une récompense immédiate. Si ce système d'entraide perdure, il n'en est pas moins menacé en permanence par les forces démographiques, économiques et sociales. Outre la disparition partielle

des réseaux familiaux et la perte d'importance de la famille en tant qu'unité de production, certains facteurs comme l'éloignement géographique des membres d'une même famille, la séparation due aux conflits armés, la dissolution de familles provoquée par l'abandon et le divorce, voire les critères à remplir pour bénéficier d'une assistance de la part des organismes publics, continuent de rendre la famille de moins en moins apte à assurer en permanence un soutien de haute qualité.

23. Les conséquences de cette évolution de la famille imposent d'adopter des mesures visant à préserver le bien-être social des personnes les plus vulnérables, en particulier celui des femmes, des enfants et des personnes âgées. Il est notamment préoccupant de constater que le taux de fécondité est en augmentation parmi les adolescentes (15 à 19 ans) alors même qu'il régresse globalement. Dans la mesure où les jeunes ne disposent généralement pas de l'expérience ni des ressources financières propres nécessaires pour élever un enfant, cette situation compromet non seulement la poursuite de leurs études et leur future carrière (ce qui est particulièrement vrai pour les filles) mais également les possibilités de développement de leurs enfants. Un autre problème qui se pose est le relèvement de l'âge moyen des populations, sous les effets conjugués de l'augmentation de l'espérance de vie et de la diminution du taux de fécondité. Ce phénomène a une incidence sur la viabilité financière des systèmes de protection sociale dans les pays développés, et il pose également un problème majeur aux pays en développement, qui ne disposent pas de filets de sécurité adaptés pour les personnes âgées et où celles-ci sont traditionnellement prises en charge par leur famille. Il y a grand besoin d'adapter les politiques sociales pour faire face aux problèmes créés par l'évolution des structures familiales. En outre, de plus en plus de mères exercent une activité professionnelle, ce qui soulève des problèmes liés à l'emploi et à la famille comme l'aménagement du temps de travail, la recherche d'un équilibre entre carrière et obligations familiales ou la mise à disposition de structures d'accueil abordables et de qualité pour les enfants. Il apparaît indispensable d'allouer des fonds publics à la mise en place de services de garderie satisfaisants accessibles à tous, bien que l'État ait tendance à jouer un rôle de moins en moins important en matière de prestation de services sociaux.

24. Du point de vue de la dynamique interne de la famille, on constate notamment depuis quelques années une tendance vers une reconnaissance plus explicite, et souvent inscrite dans la loi, des droits des divers membres de la famille. Le pouvoir exercé traditionnellement par le chef de famille, le plus souvent l'homme, pratiquement sans contraintes juridiques et sans autres limites que celles imposées par la société ou la morale, devient de plus en plus fréquemment passible de sanctions pénales, et les victimes d'actes de violence au sein de la famille, en particulier les femmes, dénoncent de plus en plus souvent ces actes, et les autorités sont davantage disposées à y donner suite.

Chapitre V

Les générations

25. Les différentes générations d'une famille et d'une société ont des besoins différents et des rôles différents à y jouer. L'identité de chacune se forme au long des années passées ensemble dans des institutions où l'âge est le critère de sélection : écoles pour les jeunes, lieux de travail pour les adultes, lieux de repos et de retraite pour les plus âgés. On pourrait avancer l'idée que dans la structure des sociétés industrielles, ces institutions de répartition par âge ont été les grands fondements de la productivité, d'une part en permettant des économies d'échelle (les membres de la société étant groupés par stades de développement mental et par capacité fonctionnelle), et de l'autre comme moyen d'appropriation du temps : grâce à ces institutions, les sociétés ont pu réquisitionner la génération des travailleurs pour huit heures de travail les cinq jours ouvrés de la semaine, sur environ 50 semaines de l'année, reléguant le souci d'éducation, de la famille, des personnes âgées et des communautés aux plages horaires périphériques, soirées, fin de semaine et vacances. Il n'est pas dit néanmoins que ces institutions de répartition par âge se maintiendront dans un monde postindustriel en vieillissement.

26. Parmi les tendances qui touchent les générations et qui portent la marque de leur comportement, on peut citer la fécondité, la mortalité, la santé, le logement, les moyens d'existence et les possibilités d'emploi, l'épargne, les investissements, et la migration nationale et internationale. Tous les domaines socioéconomiques peuvent être vus sous l'angle des générations, et c'est vrai aussi de l'environnement et de l'écosystème mondial. Lorsque la famille, de plurigénérationnelle, s'est

faite nucléaire, sous l'effet surtout de la migration et de l'urbanisation, les rapports entre générations s'en sont trouvés modifiés. Car ces rapports, au-delà du soutien aux jeunes et aux vieux (à la population inactive, au sens économique), comprennent aussi l'apprentissage, moyen essentiel de transmission du savoir et des compétences des plus âgés aux plus jeunes, et les soins dispensés aux enfants par les adultes, interaction dont il est avéré qu'elle est cruciale pour le développement des enfants. Au plan politique, la difficulté, face à ces changements, est de trouver le moyen de garantir l'équité entre les générations, et de tirer le meilleur parti du potentiel des uns et des autres, en créant une société d'harmonie et de coopération.

27. À notre époque où la longévité rend possible la cohabitation des générations, la survie des enfants et des personnes âgées donnant à plus de personnes l'assurance de vivre au même moment que la génération précédente et la génération suivante, on voit faiblir l'intérêt pour la cohabitation des générations, ce qui est dû sans doute à la mobilité sociale et économique, à l'urbanisation, à la migration internationale et la mondialisation.

28. La génération actuelle des 15 à 24 ans est la plus nombreuse que le monde ait jamais connue. La plupart de ces jeunes sont dans les pays en développement, ce qui représente pour ces pays à la fois un potentiel et un problème économiques. Si elle bénéficie de l'enseignement et de la formation voulus, cette génération pourrait devenir à l'âge adulte une main-d'oeuvre fort productive. Mais par leurs effectifs, ces jeunes exigent pour la formation et la création de possibilités d'emploi lucratif des ressources très importantes. Or, cet aspect est particulièrement important car le chômage des jeunes est une cause de délinquance et d'autres comportements antisociaux parmi les représentants de ce groupe d'âge.

29. Au-delà des relations au sein de la famille, les générations ont dans les communautés, les pays et le monde des rapports spécifiques. Ce sont pour l'essentiel les générations du milieu qui gèrent ces rapports, avec les transformations inouïes qu'ils connaissent, tout en assurant plus généralement la gestion des sociétés, assumant donc celle des personnes non autonomes – personnes âgées et jeunes – au sein de ces sociétés. Ces générations non autonomes sont bien souvent dans une dépendance semblable par rapport aux générations du milieu, la génération des travailleurs étant l'élément moteur de l'économie, et occupant en

conséquence les positions de puissance dans l'activité économique, la politique et les administrations publiques.

30. S'agissant des générations âgées, dans les pays développés, la misère des personnes âgées a disparu pour l'essentiel grâce aux pensions de retraite fournies ou garanties par l'État et à la gratuité des services publics et de protection sociale essentiels. Les nouveaux problèmes auxquelles ces personnes ont désormais à faire face sont d'une part l'aliénation ou la solitude, de l'autre les périodes de dépendance, tandis que les collectivités voient augmenter le coût des soins de santé et les autres dépenses associées au vieillissement. Dans les pays en développement, les personnes âgées ne représentent qu'une proportion assez modeste de la population totale, mais leur effectif et leur importance augmentent rapidement.

Chapitre VI Le marché

31. Les 20 années ont vu dans la plupart des pays les politiques macroéconomiques changer de priorités, passant de la gestion de la demande à une conception de marché, inspirée par les idées néolibérales. Dans son application, le néolibéralisme a été pour l'essentiel une tentative d'augmenter l'efficacité, créant des emplois et accroissant le revenu, tout en réduisant autant que possible les interventions délibérées de l'État. La propriété publique des équipements a fait place à un panachage de privatisation et de réglementations conçu pour répondre à des objectifs sociaux et empêcher l'exploitation d'un pouvoir de monopole. Autre aspect important, la maîtrise plus stricte des dépenses publiques, grâce à laquelle on a vu fondre, et même disparaître, le déficit budgétaire du secteur public. Une déréglementation de grande ampleur a visé le secteur privé, où c'est désormais sur le jeu des forces du marché que l'on compte.

32. Le passage à des politiques plus tournées vers le marché a été épaulé par les changements politiques survenus en Europe orientale, et la fin du modèle d'économie planifiée. Plusieurs gouvernements de pays ex-socialistes ont imposé des politiques de marché radicales, qui ont entraîné jusqu'à présent des coûts de transition extraordinairement élevés. Mais même si on ne cherchait à édifier qu'une économie mixte de type

européen, le marché a revêtu un rôle beaucoup plus important.

33. Ce qui a en définitive été crucial pour le succès de nombre d'économies de marché au XXe siècle, ce n'a pas été seulement la propriété privée, mais aussi la capacité de soutenir la concurrence entre agents du marché. On a pu constater qu'un environnement concurrentiel était véritablement indispensable à l'organisation d'une production efficace, et représentait un facteur décisif pour la consolidation et le développement de l'économie de marché telle que nous la connaissons actuellement. C'est ce qui a stimulé le progrès technologique et permis d'atteindre certains grands objectifs technologiques, malgré l'apparition de différents types de coûts économiques et sociaux qu'il faudra parvenir à assumer, l'injustice et la pollution notamment. Un enseignement à tirer de cette évolution est que l'introduction d'une réglementation et d'un contrôle public efficaces visant à accroître la discipline du marché et la transparence doit être un des grands buts à poursuivre.

34. Les mesures prises pour réduire l'ampleur des administrations publiques tout en accroissant l'efficacité en privatisant, en donnant un rôle accru au marché dans une gamme plus large de domaines de la vie sociale et économique, et en décentralisant les modes de gestion, ont donné des résultats contrastés dans les pays développés et les pays en développement. Le processus a suscité des préoccupations, surtout d'équité, devant les dysfonctionnements du marché. De plus, nombre de pays ont introduit des réformes, réduisant le rôle de l'État et adoptant les principes d'une économie de marché, sans avoir d'abord créé les institutions nécessaires ni renforcé les moyens des administrations publiques de manière à protéger les intérêts du public et la justice sociale. Dans certains pays, lorsque l'État a cessé d'être le fournisseur des services sociaux (enseignement, santé et assurances sociales, notamment), les services assurés aux pauvres en ont pâti. Ces résultats inégaux montrent que les rapports entre État et marché sont complexes, et qu'il importe que les décideurs, lorsqu'ils s'emploient à réduire les administrations publiques et à les rendre plus efficaces et performantes, veillent à prendre en compte les particularités de la situation des différents pays à différents stades de leur histoire.

Chapitre VII

L'État

35. En fait, les transformations du cadre institutionnel offrent aussi une occasion de repenser l'État et sa politique sociale. S'il n'est plus envisagé comme l'agent tout-puissant du développement social et économique, l'État n'en est pas moins sollicité comme force de régulation et de contrôle du marché et des autres institutions non étatiques, et cela d'autant plus que le rayon d'action du marché s'étend et que se développent le nombre et l'ampleur des activités de la société civile. Aspect plus important encore, il existe des domaines de la vie socioéconomique où l'intervention de l'État est indispensable pour corriger les dysfonctionnements du marché et garantir l'équité et la cohésion sociale. Même dans des domaines où le retrait de l'État prestataire direct de services sociaux peut se justifier pour des raisons d'efficacité, comme l'enseignement, la santé et la garde des enfants, l'État peut avoir néanmoins la responsabilité de mobiliser et de fournir les moyens financiers voulus, pour des raisons d'équité, afin que ces services soient ouverts aux pauvres. De même, l'efficacité des politiques sociales revêt encore plus d'importance lorsqu'il s'agit de faire avancer l'efficacité et l'équité dans une société, tout en protégeant concurrence et responsabilisation dans la vie politique et économique.

Chapitre VIII

La société civile

36. En même temps qu'évoluaient ces dernières années les rôles respectifs du marché et de l'État, on a vu dans bien des domaines l'action des organisations de la société civile revêtir de plus en plus d'importance, en particulier dans les pays en développement et dans les pays en transition, où leur arrivée sur le devant de la scène est relativement récente et où leur rôle n'est pas toujours clairement défini. La société civile, dont les limites sont souvent floues, englobe de nombreux groupes, organisés ou non, unis par une communauté d'intérêts à laquelle ni les entreprises privées à but lucratif ni les pouvoirs publics, que ce soit au niveau local ou au niveau national, ne répondent de manière satisfaisante.

37. L'observation du rôle joué par les organisations de la société civile permet de dégager plusieurs grandes tendances. Des acteurs traditionnellement importants,

tels que les syndicats, ont vu diminuer dans le monde entier leur influence et le nombre de leurs adhérents. Dans les pays en développement, un grand nombre de nouveaux groupes appartenant à la société civile défendent, au côté d'organisations non gouvernementales plus structurées, des causes particulières, parfois dans l'espoir d'obtenir un financement extérieur. On observe une tendance similaire dans les pays en transition. Si elles n'atteignent pas toujours leurs objectifs, il ne fait pas de doute que les organisations à but non lucratif de différentes sortes occupent une place de plus en plus importante dans différentes régions du monde, ou à tout le moins qu'elles sont de plus en plus nombreuses, qu'elles étendent le champ de leurs activités et développent leurs effectifs.

38. Les organisations de la société civile continuent à jouer leur rôle, se faisant l'écho de l'opinion publique, donnant voix au chapitre à ceux qui n'en ont pas, oeuvrant en faveur de telle ou telle cause et fournissant des services sociaux. On les voit parallèlement se faire de plus en plus actives dans les grandes réunions nationales et internationales, où elles font contrepoids aux intérêts des gouvernements et du secteur privé. Élément indissociable du processus démocratique, ces organisations jouent un rôle important pour la création de capital social, développant la compréhension et la confiance, l'esprit de coopération dans la poursuite du « bien commun », et le sens de la solidarité sociale. Il faudra par des politiques bien pensées diriger l'énergie positive et le concours de la société civile vers des objectifs communs de la société, coordonner et encourager la participation et le débat public, tout en évitant que des groupes d'intérêts particuliers ne s'imposent indûment sur la scène, surtout ceux qui prônent la violence ou la haine.

Troisième partie

Les conditions de vie : des résultats contrastés

Chapitre IX

L'éducation

39. L'éducation revêt désormais une importance de premier plan dans la vie des sociétés, dont le progrès d'ensemble est indissociable de la vitalité et de la portée de cette vaste entreprise qu'est l'instruction publique, depuis l'école maternelle jusqu'au doctorat. À

l'échelle mondiale, c'est devenu le plus grand « secteur d'activité », qui absorbe 5 % du PIB mondial, tout en produisant ou aidant à produire beaucoup plus.

40. En rendant l'instruction universelle, on recherchait surtout autrefois – et c'est toujours le cas – l'édification de la nation et l'intégration nationale, la propagation de valeurs partagées par tous, l'assurance d'une solide formation morale, la socialisation des enfants et l'adoption par les jeunes des rôles d'adulte auxquels ils étaient destinés. Mais ces dernières décennies, c'est le rôle économique de l'éducation qui a pris de plus en plus de relief, tendance appelée à se poursuivre, et qui, de plus en plus, est la condition du succès individuel et de la prospérité d'une société. L'éducation, allant de pair avec la recherche et l'innovation technologique, transforme la plupart des aspects de la vie quotidienne, en attendant de transformer la vie elle-même.

41. L'éducation ouvre des portes et facilite la mobilité sociale et économique. Mais l'inégalité d'accès à l'éducation demeure une caractéristique des systèmes d'éducation, même les plus ambitieux : durée inégale des études que font les membres de différents groupes sociaux, et surtout qualité inégale de ce qui leur est offert.

42. L'instruction primaire universelle et la forte scolarisation dans le secondaire sont des résultats acquis dans la plupart des pays développés. Des différences apparaissent dans le nombre d'abandons scolaires ou dans le nombre d'élèves qui ne vont pas au-delà du secondaire, et là encore on continue à observer une corrélation assez forte entre un faible statut social et une sortie rapide du système éducatif. Alors que dans ces pays la scolarisation au niveau secondaire et au niveau tertiaire a rapidement augmenté et que les pouvoirs publics ont fait des efforts majeurs pour encourager les jeunes des milieux défavorisés à poursuivre leurs études, on constate encore un écart considérable entre différentes classes sociales. Ce sont les différences de qualité qui jouent ici un rôle critique, l'enseignement au niveau primaire comme au niveau secondaire étant généralement de moins bonne qualité dans les zones où habitent les groupes défavorisés ou les minorités. Des parents eux-mêmes peu instruits tendent à accorder moins d'importance à l'éducation et transmettent souvent cette attitude à leurs enfants. En même temps, certaines communautés, parmi lesquelles figurent les immigrants, dans certains cas, ou d'autres groupes minoritaires, voient dans l'éducation leur prin-

cipale espérance de progrès et en saisissent toutes les possibilités.

43. Tous les pays développés sont préoccupés par la qualité de l'enseignement dispensé dans les écoles. Ainsi, les employeurs se plaignent fréquemment du fait que les produits du système éducatif sont souvent mal préparés au travail; selon une estimation, les ressources consacrées à la formation en cours d'emploi et à l'enseignement de soutien, par les employeurs, seraient égales à la totalité du budget de l'enseignement public. C'est aussi cette préoccupation qui explique que l'on rappelle si souvent que l'éducation est ce qui permet à un pays de rester compétitif dans une économie mondiale ouverte, de plus en plus fondée sur le savoir.

44. Ces deux problèmes revêtent plus d'acuité encore dans la plupart des pays en développement, où les possibilités éducatives sont beaucoup plus restreintes, les inégalités généralement beaucoup plus marquées et l'enseignement dispensé, en particulier dans les zones rurales et dans les collectivités pauvres, médiocre, la plupart des classes étant surchargées, dépourvues de ressources pédagogiques, avec des enseignants peu qualifiés, et la situation encore aggravée par les autres problèmes des milieux pauvres, le fait par exemple que les enfants sont souvent malades ou mal nourris et les absences nombreuses.

45. Pourtant au fil des ans, les taux de scolarisation primaire et même secondaire ont régulièrement monté, pour atteindre des niveaux proches de ceux des pays développés. Un écart frappant se creuse entre l'Afrique et l'Asie du Sud, d'une part, et les autres régions en développement, de l'autre. Beaucoup de pays en développement se trouvent maintenant assez près d'une scolarisation primaire universelle. Quand ce taux de scolarisation accuse encore un retard, cela est dû surtout à la trop faible scolarisation des filles.

46. La plupart des pays en développement souscrivent à l'objectif de l'accès universel des filles et des garçons à l'enseignement primaire. D'énormes obstacles continuent cependant d'en entraver la réalisation concrète.

47. Outre les différences quantitatives et qualitatives des niveaux d'instruction atteints et des systèmes éducatifs, les écarts individuels au sein de divers pays sont grands et s'accroissent dans de nombreux pays en développement. Ces pays connaîtront des problèmes de plus en plus aigus du fait des clivages créés par l'inégalité d'accès à l'éducation, le niveau d'études

devenant le principal facteur qui détermine le statut social et les perspectives économiques. Actuellement, l'accès à l'éducation offre à d'aucuns la possibilité de gravir l'échelle sociale; la technologie a permis à cet égard à certains pays d'offrir des chances aux jeunes des zones rurales ou reculées et aux familles déshéritées, notamment grâce à ce que l'on appelle l'enseignement à distance. Mais, le plus souvent, ceux qui sont déjà éduqués et mieux lotis parviennent généralement à consolider leurs acquis en bénéficiant davantage des possibilités qui s'offrent ou en les exploitant au mieux, creusant à chaque fois un peu plus l'écart qui les sépare des autres groupes moins favorisés de leurs communautés.

Chapitre X

Travail et sécurité des revenus

48. Pour la plupart des adultes et pour de nombreux enfants, le travail occupe une place centrale dans la vie quotidienne. C'est par le travail que la plupart des individus mesurent leur contribution à l'économie et la part de la production de biens et de services qui leur revient. La nature du travail réalisé et la valeur que la collectivité y attache ont tendance à déterminer la place d'un individu et de sa famille au sein de la société. Le développement de l'activité économique, l'apparition de structures économiques plus complexes et de tâches plus spécialisées font du travail le deuxième facteur par ordre d'importance après la famille déterminant la nature des relations personnelles et la place au sein de la collectivité.

49. Quatre aspects importants du travail ont sensiblement évolué au cours des dernières années, à savoir : la quantité de travail disponible, les conditions dans lesquelles le travail est offert, le revenu qui peut en être retiré et, enfin, la sécurité de l'emploi ainsi que du revenu qui en est tiré directement ou indirectement.

50. Dans les pays développés, la grande majorité des personnes qui travaillent occupent un emploi salarié, tandis que le nombre des travailleurs autonomes a régulièrement diminué, même s'il a connu un certain rebond ces dernières années. Les gouvernements ont eu pour principal défi de mettre en place un environnement économique capable de créer des emplois en nombre suffisant pour donner du travail à tous les demandeurs d'emploi, mais sans sacrifier d'autres objectifs macroéconomiques comme l'accroissement de la

productivité et le contrôle de l'inflation. On accorde aujourd'hui une importance plus élevée au plein emploi, ou du moins à un taux d'emploi élevé. Le taux de chômage est tombé à environ 4 % en Amérique du Nord, tandis qu'il se maintient aux environs de 10 % dans l'Union européenne, avec des taux particulièrement élevés dans les grandes économies de l'Europe continentale. S'ils ont généralement baissé au cours des dernières années, les taux de chômage sont pour l'essentiel restés supérieurs à ce qu'ils étaient avant 1975.

51. On peut observer plusieurs tendances en matière d'emploi et de chômage. Le chômage de longue durée reste un problème social majeur. Il perdure tout particulièrement là où des branches d'industrie concentrées dans certaines régions économiques sont en déclin, privant ainsi de leur emploi un grand nombre de travailleurs âgés ou vieillissants, plus ou moins qualifiés, peu mobiles et mal équipés pour un changement de carrière. De même, trouver du travail pour des jeunes gens qui ne justifient pas des connaissances techniques ou des aptitudes sociales nécessaires pour un emploi de débutant reste problématique, et ceci malgré les nombreux dispositifs mis en place à cette fin. Une autre tendance, déjà ancienne, veut que les travailleurs quittent plus jeunes les rangs de la population active, parfois contre leur gré, mais plus souvent volontairement, pour ceux du moins dont la retraite est assurée sur le plan financier et qui ont les compétences voulues pour arrondir leur pension grâce à un travail à temps partiel ou à des menus travaux. Dans tous les pays, la part des femmes dans la population active a augmenté; le fait qu'elles y figurent quasiment à parité avec les hommes dans de nombreux pays développés représente une véritable révolution sociale. Enfin, même dans les pays où le taux de chômage reste élevé, on observe des pénuries de main-d'oeuvre à la fois dans des activités spécialisées et dans des activités que les citoyens de ces pays préfèrent éviter. Les postes vacants dans ces deux domaines d'activité sont de plus en plus souvent pourvus par des travailleurs immigrés.

52. Les travailleurs des pays à économie en transition sont confrontés à des conditions très particulières du fait qu'ils passent d'un système qui les garantissait contre le chômage à un marché du travail incertain et fragilisé par les restructurations économiques et les privatisations. La grande diversité des taux de chômage observés dans ces pays s'explique en partie par le fait que tous n'en sont pas au même stade dans la mise en

oeuvre de leurs réformes économiques et en partie par la diversité des politiques sociales qu'ils ont adoptées pour adoucir la transition. On y a généralement réussi à éviter un chômage à grande échelle, mais de nombreux travailleurs ont subi des retards dans le paiement de leur salaire ou ont vu celui-ci être érodé par l'inflation, tandis que la précarité de l'emploi fait maintenant partie du quotidien de la majorité de la population, et particulièrement des femmes.

53. Dans ceux des pays en développement qui ont connu une croissance économique rapide, l'emploi s'est développé plus vite que la population active, surtout en Asie de l'Est. Dans certains de ces pays, l'emploi salarié représente désormais un segment important de l'économie. Cela explique que la crise financière de la fin des années 90 ait prélevé sur ces pays un lourd tribut sous forme de chômage déclaré.

54. La grande majorité des travailleurs des pays en développement continue de chercher sa subsistance dans les nombreuses activités qui constituent le secteur informel de l'économie ou dans l'agriculture. Pour donner une idée de l'ampleur du phénomène, sur une population active mondiale évaluée à environ 3 milliards de personnes, on estime qu'entre 750 millions et 1 milliard de personnes sont en situation de sous-emploi, en grande partie dans le secteur informel et dans l'agriculture de subsistance des pays en développement. Les principales caractéristiques de ce type d'« emplois » sont leur précarité, leur faible productivité et, par suite, leur très modeste rémunération.

Chapitre XI

Disparités en matière de revenus et de pauvreté

55. L'inégalité des revenus au niveau mondial a augmenté au cours des années 90 malgré une croissance économique mondiale sans précédent. Le taux de croissance des inégalités est élevé par rapport aux périodes précédentes. Dans la plupart des pays en développement, les disparités entre les revenus des zones rurales et des zones urbaines contribuent dans une large mesure à la répartition généralement inégale des revenus. L'importance de l'écart entre les revenus des zones rurales et des zones urbaines dans de nombreux pays en développement montre que la pauvreté est plus étendue dans les zones rurales. Dans les sociétés industrielles et

le secteur formel des pays en développement, où les salaires constituent un élément important des revenus pour la majorité des personnes employées, les disparités entre les salaires des différentes professions sont évidentes. Les différences de revenus selon l'âge, le sexe et l'origine ethnique sont également importantes dans de nombreux pays. En particulier, dans la plupart des pays, les femmes sont généralement moins rémunérées que leurs homologues masculins.

56. Les changements structurels dans l'économie des pays en développement (tels que l'industrialisation continue) et la transformation post-industrielle qui a lieu dans les pays développés contribuent également à la répartition inégale des revenus qui prévaut dans ces pays. Ces deux processus fondamentaux ont changé et ils continueront à influencer la structure des classes de la société. La marginalisation de certains groupes sociaux et l'apparition de nouveaux groupes liés à de nouvelles activités économiques sont un corollaire de ces tendances. Ces modifications structurelles des couches sociales ont été reflétées dans les schémas de répartition des revenus et elles se manifestent en particulier par un élargissement de la part qui revient aux groupes à revenu intermédiaire. Cette évolution correspond avec l'apparition de classes urbaines, en particulier la classe moyenne qui comprend les spécialistes, les cadres, les travailleurs hautement qualifiés et les fonctionnaires.

57. Les conditions de travail dans de nombreux pays en développement et dans certains pays à économie en transition restent médiocres et se caractérisent par des taux élevés d'accidents du travail et de maladies professionnelles. L'exploitation sans limite des travailleurs reste très préoccupante dans de nombreux pays, où elle affecte notamment les employés d'ateliers abusifs, et parmi eux des femmes et des enfants qui travaillent dans les usines, souvent dans le secteur de l'exportation ou des services, et ne peuvent guère compter sur la protection des autorités.

Chapitre XII

Qualité de la vie

58. La qualité de la vie reste un aspect fondamental du développement socioéconomique. La manière dont la qualité de la vie est perçue et le niveau des progrès réalisés dépendent des ressources et des valeurs, des choix et des traditions, et des complexités économiques

et politiques qui déterminent les sociétés. Fondamentalement, le développement socioéconomique et humain obtenu grâce à l'amélioration des conditions de vie devrait permettre à chaque personne de réaliser pleinement son potentiel. Le rôle de l'État est crucial dans la redistribution des revenus qui peut améliorer la qualité de la vie des secteurs les plus défavorisés de la population, même lorsque leur niveau de revenu reste inchangé. Bien que les transferts de fonds publics et les investissements jouent un rôle crucial, les familles et les collectivités ainsi que d'autres institutions de la société civile peuvent avoir un impact fondamental sur l'amélioration de la qualité de la vie.

A. Sécurité alimentaire

59. La sécurité alimentaire est une condition nécessaire pour le bien-être de la population, et elle affecte donc directement la qualité de la vie. L'un des succès les plus importants des deux dernières décennies a été que le nombre de personnes dans les pays en développement qui n'ont pas une alimentation suffisante a baissé de 40 millions au début des années 90. Toutefois, malgré ces progrès, il y a encore près de 800 millions de personnes dans les pays en développement qui n'ont pas une alimentation suffisante; et 24 millions de personnes dans les pays développés et les pays en transition n'ont pas accès à une alimentation suffisante. Les progrès technologiques ont révolutionné et accru la production agricole, et ils ont contribué aux résultats encourageants dans la lutte contre l'insécurité alimentaire. Toutefois, plusieurs problèmes persistent. La pauvreté, la répartition inéquitable des stocks alimentaires, les catastrophes naturelles et la dégradation de l'environnement, l'évolution des pressions et des exigences démographiques, et les conflits armés prolongés sont des facteurs qui contribuent à la lenteur et à l'inégalité des progrès.

60. Il y a longtemps que les pénuries de produits alimentaires à l'échelle mondiale ont cessé d'être une cause importante de faim et de sous-alimentation dans le monde. Par contre, à l'échelle locale, la privation d'aliments utilisée comme arme politique et les récoltes perdues suite à des catastrophes naturelles ou d'origine humaine demeurent des causes importantes de faim et de famine, comme l'est aussi l'effondrement de certains systèmes de distribution, et ceci malgré la substantielle amélioration de l'état de préparation et de la capacité logistique d'intervention des organismes

humanitaires ou de secours nationaux et internationaux. L'importance de ces facteurs locaux n'a cessé de croître au cours des dernières années.

61. Les estimations disponibles sur la diffusion de la faim révèlent des tendances différentes suivant les régions et les pays. La tendance générale était favorable dans la région Asie-Pacifique, où la proportion de la population souffrant de sous-alimentation a diminué de façon substantielle au cours des deux dernières décennies. Des progrès importants ont également été faits en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, tandis que l'Afrique au sud du Sahara n'enregistrait que des avancées mineures. La situation est plus variée dans la région Amérique latine et Caraïbes, où huit des pays pour lesquels des données sont disponibles ont enregistré des progrès, tandis que 16 autres ont perdu du terrain.

62. Dans la mesure où il existe une étroite relation entre le niveau des revenus et l'acuité de la faim, et étant donné les disparités de revenus croissantes au niveau des pays, notamment ceux dont les groupes économiquement faibles voient leurs revenus stagner ou se réduire, les disparités des niveaux nutritionnels au sein des pays se sont sans doute considérablement accrues. Elles n'ont été que partiellement compensées par les programmes spéciaux offrant aux pauvres des aliments subventionnés ou gratuits et par les autres programmes spéciaux visant à améliorer l'état nutritionnel des enfants et des autres groupes vulnérables de la population ayant des besoins spéciaux.

B. Santé

63. L'état de santé de la population mondiale s'est nettement amélioré au cours du dernier demi-siècle, même si le niveau des progrès a varié d'une région à l'autre. Au niveau mondial, l'espérance de vie est passée en moyenne de 47 ans pour les enfants nés en 1950 à environ 65 ans pour ceux qui sont nés en 2000.

64. Un certain nombre de maladies affectant de larges populations continuent de dominer le tableau sanitaire mondial. Largement maîtrisées auparavant dans de nombreux pays, certaines maladies ont fait leur réapparition, en partie du fait de la dégradation des conditions sanitaires, de logements insalubres et surpeuplés et d'une alimentation inadéquate ainsi que des échecs des systèmes de santé, notamment dans le domaine de la prévention, et de surcroît du fait de la résistance aux médicaments.

65. La tendance générale qui se dégage se caractérise par l'émergence de nouvelles épidémies tandis que les problèmes traditionnels de santé persistent. Les maladies non transmissibles – les nouvelles causes de décès – représentent 43 % de l'ensemble des décès, soit 39 % dans les pays en développement et pas moins de 81 % dans les pays développés. Les maladies transmissibles et autres infections, ainsi que les maladies de la mère et de l'enfant et l'invalidité – les maladies traditionnelles – continuent d'être importantes, en particulier dans les pays en développement. À eux seuls, les décès résultant du VIH/sida se montent aujourd'hui à 14 millions; en outre, 33 millions de personnes dans le monde sont infectées par le VIH. De plus, la majorité des 4 millions de morts prématurées attribuées aux cigarettes prend place dans les pays en développement.

66. Les pays en développement se trouvent confrontés à une situation sans précédent : les maladies des pays plus développés s'y propagent sans que pour autant les maladies traditionnelles soient maîtrisées. Ils sont de la sorte placés devant un double défi que la plupart d'entre eux ne sont pas en mesure de relever compte tenu des ressources disponibles et de l'insuffisance de leur infrastructure sanitaire.

67. La mondialisation économique joue un rôle dans l'apparition de nouveaux risques pour la santé provenant de la transmission de maladies, aussi bien de maladies infectieuses (maladies d'origine alimentaire, infections résistant aux médicaments, pandémies de grippe et maladies transmises sexuellement de tous types) que de maladies non transmissibles liées au style de vie (dues au tabac, au régime alimentaire, aux accidents de la circulation, à la pollution et aux causes professionnelles).

68. L'extension des voyages d'affaires, du tourisme et des migrations, les échanges commerciaux croissants d'aliments entre pays et entre continents, et la transmission accrue de maladies virulentes, telles que la grippe, le sida et le paludisme posent de gigantesques défis aux services de santé, non seulement dans les pays en développement, mais également dans les pays développés. En outre, les déplacements de populations vers les zones urbaines ou d'autres endroits dus aux migrations de réfugiés, de travailleurs et de personnes déplacées ont entraîné un accroissement de la densité démographique et, par conséquent, un potentiel accru de transmission des maladies. La nécessité d'échanges rapides d'informations biomédicales et de ressources (médecins et technologie) devient de plus en plus ai-

guë. Par ailleurs, la révolution dans le domaine des communications offre des possibilités de communications améliorées tant au sein des pays qu'entre pays en matière d'enquêtes épidémiologiques, de prévention, de surveillance, d'intervention, de suivi et de contrôle de la transmission des maladies. Des approches efficaces dépendront de plus en plus d'une véritable mondialisation de la santé dans toutes ses multiples dimensions.

69. À l'instar des énormes écarts en matière de santé (et surtout des disparités en termes de soins de santé) entre pays développés et pays en développement, les situations sanitaires varient fortement au sein d'un même pays entre tranches de revenus et selon le sexe. Les estimations de l'OMS révèlent que, dans les pays en développement, le rapport des probabilités de décéder dans le groupe d'âge de 15 à 59 ans chez les pauvres et les non-pauvres (définition locale) est de 2,2 pour les hommes et de 4,3 pour les femmes; les estimations correspondantes pour le groupe d'âge de 0 à 5 ans sont respectivement de 4,3 et de 4,8. L'incidence de la tuberculose est 2,6 fois plus élevée dans les milieux pauvres que dans les milieux non pauvres. Des disparités existent aussi au sein des pays développés en ce qui concerne l'état de santé de différents groupes de revenus et de différents groupes sociaux. Néanmoins, de façon générale, du fait de la généralisation des systèmes de santé, de l'augmentation croissante des dépenses pour les soins de santé subventionnés ou financés par l'État, et de l'amélioration continue du niveau moyen de santé de la population, les disparités sont de plus en plus associées à des facteurs sans rapport avec l'accès différentiel aux soins de santé (en signalant l'exception notable de quelques-uns des pays les plus riches). Au contraire, dans les pays en développement, les écarts demeurent très larges, compte tenu de la difficulté pour les services publics de fournir même des soins de santé de base, services qui se sont encore davantage affaiblis ces dernières années dans les pays les moins aptes à relever ces défis.

70. L'amélioration des systèmes de santé grâce à la promotion d'un accès équitable aux soins préventifs et curatifs ainsi qu'à la nutrition est devenue un objectif important des politiques au cours des dernières décennies. Dans de nombreux pays, on préconise une réforme du secteur de la santé afin de résoudre des problèmes tels que la concentration excessive, l'insuffisance de la couverture et de graves inégalités, une organisation inefficace et en voie de détérioration,

la qualité insuffisante des services et de graves restrictions financières, chaque fois qu'ils existent.

C. Logement

71. Les différences en matière d'espace habitable et de qualité du logement constituent probablement la manifestation la plus dramatique du fossé qui sépare les tranches de revenus faibles des tranches de revenus élevés et entre les groupes à revenu moyen entre pays plus développés et pays en développement.

72. Dans le cadre de la dichotomie urbaine de deux villes juxtaposées, celle des riches et celle des pauvres, l'écart ne fait qu'augmenter. L'urbanisation rapide et les changements démographiques remodelent les besoins en logement. Dans la plupart des pays en développement, un logement adéquat est, dans l'ensemble, accessible à la plus grande partie de la population. Il en va de même dans les économies en transition, bien que les critères et la qualité soient moindres. Dans les pays en développement, l'accès à un logement adéquat n'est pas généralisé à l'ensemble de la population. Le surpeuplement, la qualité médiocre de la construction, l'absence d'eau potable et d'assainissement, en particulier dans le nombre croissant d'implantations spontanées de taudis urbains, sont des aspects dominants qui posent des problèmes de santé, de sécurité et d'environnement. Le problème des sans-abri, endémique dans les pays en développement, en augmentation récente dans les pays développés, a constitué un facteur additionnel de polarisation sociale et de tensions urbaines.

73. Les résultats du Programme d'indicateurs du logement du système des Nations Unies confirment que les pays jouissant d'un revenu par habitant plus élevé bénéficient de logements plus spacieux et de meilleure qualité ainsi que d'un meilleur approvisionnement en eau et assainissement. Pour chacun des indicateurs – tels que la superficie au sol par personne, le nombre de personnes par pièce, le pourcentage de structures permanentes et le pourcentage de logements avec adduction d'eau – un large fossé sépare les tranches de revenus au sein des pays et entre pays. Parmi les groupes aux revenus les plus faibles, le logement est inférieur aux normes, son implantation est spontanée et souvent non autorisée.

74. Le logement offre un exemple particulièrement frappant de la faillite du marché sur une grande échelle

du fait de sa difficulté d'affecter les ressources pour satisfaire équitablement un besoin social de base. Toutefois, si certaines interventions publiques pour compenser les failles du marché ont été couronnées de succès, d'autres ont échoué et certaines ont même aggravé la situation.

75. Dans les pays en développement, l'urbanisation rapide a signifié que la fourniture de logements adéquats n'a pas été en mesure de suivre le rythme de la demande. D'un point de vue social ou d'équité, l'une des particularités du logement c'est que la prospérité économique tend à entraîner des effets négatifs sur l'accès au logement des pauvres. Ceci, dans la mesure où ces derniers doivent entrer en compétition avec ceux qui peuvent se permettre des augmentations de prix d'achat ou de location, écartant ainsi les pauvres de leurs logements à prix abordables. En outre, dans tous les pays, la mobilité et la flexibilité nécessaires pour répondre aux nouvelles possibilités d'emploi exigent un marché immobilier actif, tant pour la location que pour l'achat, marché caractérisé par un large éventail de logements de diverses dimensions et de différents prix, susceptibles de répondre aux besoins des individus et des familles en fonction de leur nombre et de leurs revenus. Riches ou pauvres, de nombreux pays ne présentent pas un marché répondant à ces conditions.

Quatrième partie

La protection sociale dans un monde en évolution

Chapitre XIII

Réduire la vulnérabilité

76. Dans toute société, indépendamment de sa géographie, de sa structure sociale ou de son système politique et économique, la population est exposée à des risques très divers. Certains peuvent résulter de phénomènes naturels, tandis que d'autres sont causés par l'activité humaine. Ces risques ne sont pas répartis de manière égale parmi la population générale; de ce fait la population n'est pas exposée de manière identique. Certains groupes et personnes sont beaucoup plus exposés que d'autres en raison de caractéristiques socio-démographiques, de leur statut économique, de leur état physique ou mental, de leur âge, de leur mode de vie, etc. La vulnérabilité résulte d'une forte exposition à certains risques, associée à une capacité réduite de se

protéger ou de se défendre contre ces risques et de faire face à leurs conséquences négatives.

77. Le degré d'exposition aux risques et la capacité d'y faire face ne demeurent pas constants pendant toute la durée de la vie mais varient d'une étape à une autre. De plus, les différents types de risques peuvent changer suivant les situations et les circonstances. C'est pourquoi la vulnérabilité est un concept dynamique et relatif qui varie au cours du temps et dans l'espace.

Chapitre XIV

Renforcement de la protection sociale

78. On peut considérer la protection sociale comme la réaction structurée des communautés et de leur représentation au niveau gouvernemental pour faire face à la vulnérabilité et aux risques. Elle peut être envisagée comme un effort délibéré, quotidien, centré sur l'être humain, en vue d'atténuer ou de réduire ces derniers et d'y faire face.

79. Chaque communauté traite la vulnérabilité et le risque de manière différente et on constate d'importantes différences entre sociétés dans la manière d'aborder et de concevoir la protection sociale, établissant ainsi une couverture spécifique pour ses membres. La définition de la protection sociale varie en fonction des traditions, des cultures et des structures administratives et politiques ainsi que des options retenues quant à la manière dont les membres de la société devraient recevoir la protection. Aux fins du présent rapport, on entend généralement par protection sociale un ensemble de politiques et de programmes publics et privés mis en oeuvre par les sociétés en cas d'urgence pour compenser l'absence ou la diminution importante des revenus du travail, fournir une assistance aux familles ayant des enfants, ainsi que des soins de santé et un abri à la population. Cette définition n'est pas exhaustive : elle sert essentiellement de base d'analyse à des fins pratiques.

80. Les mécanismes de protection sociale sont structurés différemment suivant les pays. L'interprétation restrictive de la protection sociale est plus ou moins limitée aux mécanismes de sécurité sociale qui sont essentiellement des plans d'assurance liés à l'activité professionnelle, qu'ils soient financés par les pouvoirs publics ou par le secteur privé. Il va sans dire que la sécurité sociale demeure un élément de la protection

sociale, dont le champ d'action est plus vaste. En effet, cette dernière englobe également des programmes d'assistance sociale destinés aux pauvres et visant à assurer un minimum de dignité au moyen de plans qui ne sont pas financés par les bénéficiaires, ainsi que la fourniture de services sociaux aux personnes âgées, aux enfants et à d'autres groupes vulnérables. La protection sociale ne doit pas être considérée isolément; il faut plutôt la concevoir comme un tout, la mettre au nombre des objectifs politiques, économiques et sociaux et lui conférer le rang de priorité qui lui revient.

81. Le cadre général des politiques de protection sociale devrait être axé sur les buts et engagements énoncés dans la Déclaration de Copenhague et le Programme d'action du Sommet mondial pour le développement social, qui visent à renforcer la promotion et la justice sociale, et, à ce titre, devrait réaffirmer l'engagement pris par la communauté internationale de défendre les droits de l'homme ainsi que les obligations qui en découlent, à savoir celles de promouvoir, respecter et faire appliquer ces droits et de faire jouer la solidarité entre les peuples. Tous les gouvernements ayant manifesté la volonté de réduire de moitié d'ici à 2015 le nombre des personnes vivant dans l'extrême pauvreté, les politiques et stratégies correspondantes doivent comporter des mesures de protection sociale.

82. Lorsqu'ils conçoivent leurs systèmes de protection sociale, les pays devraient les doter des modalités de financement et d'administration les plus appropriées à la poursuite de leurs objectifs prioritaires. Pour être viables, ces systèmes devraient être financés par des cotisations obligatoires prélevées sur les revenus ordinaires des contribuables. Des régimes dont le financement ne serait pas assuré par cotisation devraient également couvrir les particuliers, les ménages, et les collectivités qui ne disposent que de faibles revenus ou de revenus intermittents, soit parce qu'ils sont pauvres, soit parce que, pour une raison ou une autre, ils ne travaillent pas. La justice sociale reposant sur le principe de la solidarité, les gouvernements peuvent consacrer une partie des recettes publiques à la protection de base des individus ou collectivités vulnérables et défavorisés. Ces recettes peuvent être complétées par d'autres ressources (coopération internationale, dons, aide et assistance humanitaire étrangères) mais c'est aux gouvernements qu'incombe la prise en charge des individus et collectivités en question.

83. Les politiques de protection sociale devraient avoir pour objectif d'assurer la sécurité de tous de ma-

nière pluraliste et pragmatique. Les politiques devraient tenir compte du contexte politique, culturel, social et économique du pays concerné et être élaborées par les gouvernements, mais en association étroite avec la société civile, notamment le secteur privé et les collectivités défavorisées. Les stratégies de protection sociale devraient également faire partie d'une politique générale de prévention des risques majeurs qui risquent d'affecter les moyens de subsistance des pauvres, d'atténuation de l'impact des chocs qu'ils peuvent entraîner et d'assistance aux victimes. Pour que les transferts en faveur des plus pauvres soient plus viables politiquement, les pouvoirs publics doivent en assurer le suivi et l'évaluation et faire connaître les résultats de ces activités aux contribuables afin de conserver leur solidarité et leur appui.

84. Dans le contexte des pays en développement, les stratégies de protection sociale doivent tenir pleinement compte du rôle joué par la famille, la parenté et les collectivités, ainsi que des systèmes de protection sociale fondés sur le groupe et des systèmes de micro-assurance. Ce faisant, les stratégies créeront des conditions propices pour garder les « petits systèmes » à flot et les relier progressivement aux systèmes officiels d'assurance et d'assistance sociales. Les sociétés souhaiteront peut-être aussi préserver les systèmes de protection sociale reposant sur la parenté et la collectivité, considérés comme instruments de cohésion sociale et de solidarité. En même temps, les systèmes « traditionnels », qui imposent de lourdes charges aux femmes en matière de soins, par exemple, ne devraient pas être considérés comme sacro-saints, d'autant que de tels systèmes ne favorisent pas nécessairement l'intégration sociale.

85. Dans les pays en transition rapide, il faut que la restructuration sociale soit en phase avec la restructuration économique. Les systèmes de protection sociale doivent être maintenus en place pour que les changements économiques et sociaux rapides se produisent dans un environnement sûr et stable, de manière à maintenir la solidarité et la cohésion sociales dans l'ensemble du processus de transition. On notera également que des investissements importants devront être effectués afin d'améliorer la gestion des nombreux systèmes de protection sociale dans les pays en développement et les pays en transition et que la communauté internationale a l'obligation de répondre aux demandes d'aide qui lui sont adressées à cette fin.

Cinquième partie Perturbations sociales

Chapitre XV Conflits armés

86. L'espoir nourri à l'issue de la guerre froide d'un monde sans guerre, dans lequel les conflits internes et internationaux seraient réglés pacifiquement ne s'est pas encore réalisé. Selon le Département de la recherche sur la paix et les conflits de l'Université d'Uppsala (Suède), il y a eu dans le monde 103 conflits armés dans 69 endroits différents au cours de la décennie qui s'est terminée en 1997, 27 conflits dans 26 endroits différents en 1998 et 36 en 1999.

87. Toujours aussi nombreux, les conflits sont devenus essentiellement internes. Y prennent part généralement non seulement des armées régulières mais aussi des milices et des civils armés, peu disciplinés. Une de leurs caractéristiques les plus choquantes est qu'un grand nombre d'enfants y participent activement. Les combats sont le plus souvent intermittents, d'une intensité variable et fluctuante. Bon nombre de conflits entraînent la chute virtuelle des gouvernements en place et l'effondrement d'administrations comme les administrations policière et judiciaire et s'accompagnent de la rupture de l'ordre public, de l'augmentation du banditisme et, bien souvent, de la destruction ou du pillage de biens publics.

88. Dans certains conflits armés, les armes les plus utilisées sont des armes simples fabriquées localement mais le plus souvent, les combattants se servent d'armes importées qu'ils se procurent, semble-t-il, sans difficulté, en échange soit de devises, soit de produits locaux.

89. Les conflits armés sont extrêmement coûteux en termes de pertes en vies humaines et de désintégration économique, politique et sociale. Au cours des 10 dernières années, plus de 4 millions de personnes, dont la plupart n'étaient pas des combattants, y auraient trouvé la mort et 1 million de personnes ont été mutilées par des mines terrestres, dont 120 millions ont été posées dans plus de 70 pays. Les conflits ont d'autres effets à long terme sur la population : stress émotionnel et psychosocial fréquent, maladies mentales, sentiment d'insécurité, en particulier chez les femmes et les enfants, déplacement et exil et possibilités d'éducation perdues.

90. Généralement, les conflits internes sont causés par des mouvements et des groupes séparatistes qui cherchent à s'emparer du pouvoir par les armes. Ils résultent aussi, pour une grande part, de l'incapacité où se trouvent de nombreux gouvernements de garantir un minimum d'ordre et de sécurité, d'enrayer les conflits mineurs et de les empêcher de s'étendre. Le plus souvent, les pays qui sont très touchés par des conflits armés sont des pays où les groupes sociaux sont traités de manière inégalitaire, sur la base de critères tels que l'appartenance à une ethnie, la religion, l'identité nationale ou la classe sociale, et où ils ne peuvent accéder à égalité au pouvoir politique, ce qui ferme la voie à toute évolution pacifique.

Chapitre XVI Discrimination

91. Multiforme, la discrimination reste très répandue. Elle est souvent destructrice, interdisant à certains groupes de participer pleinement à la vie politique, sociale et économique de leur communauté; elle revêt parfois des normes violentes. Elle est particulièrement dangereuse lorsque la violence n'est pas condamnée par les pouvoirs publics ou lorsque ceux-ci tolèrent la discrimination ouverte.

92. Dans la vie quotidienne, les préjugés personnels se manifestent lorsque l'attention est concentrée sur des différences aussi fondamentales que celles entre les hommes et les femmes, les personnes âgées et les jeunes, les Noirs et les Blancs, les riches et les pauvres, etc. En même temps, les gens sont souvent victimes de préjugés pouvant émaner d'informations incorrectes, de conclusions erronées, voire de clichés ou de stéréotypes. Chacun favorise ceux qui répondent à ses besoins, vivent près d'eux, lui ressemblent le plus ou flattent sa sensibilité d'une manière ou d'une autre. Dans les cas extrêmes, une polarisation s'établit entre « nous » et « eux », qui transforme l'orgueil en préjugés, le patriotisme en chauvinisme et le souci de se défendre en agressivité et violence.

93. Au cours du temps, bon nombre des préjugés qui sont à l'origine de formes de discrimination ouvertes s'estompent à mesure que le niveau d'instruction augmente et la discrimination tend à s'atténuer lorsque les individus et les groupes apprennent à se connaître mais il s'est créé récemment de nombreuses situations dans lesquelles les choses ne se passent pas ainsi.

94. On a pu aussi observer dernièrement que la discrimination tendait à être moins bien tolérée par les pouvoirs publics. Les gouvernements sont peu nombreux désormais à contester ouvertement la validité des conventions et autres instruments internationaux relatifs à la discrimination contre les femmes, les personnes âgées ou les groupes ethniques, linguistiques et religieux, dont les dispositions sont de plus en plus souvent incorporées dans les législations nationales et qui ont été ratifiés récemment par de nouveaux pays. Des mécanismes d'examen des plaintes ou des procédures de recours ont été mis en place, qui permettent souvent de réparer les torts subis.

95. Corrélativement, les groupes en butte à des actes de discrimination sont mieux sensibilisés à leurs droits, moins disposés à accepter le sort qui leur est fait et plus aptes à s'organiser pour défendre leur cause. Dans certains cas, celui des handicapés par exemple, des résultats ont été obtenus mais, dans d'autres, une mobilisation vigoureuse a suscité des réactions négatives, voire une plus grande hostilité à l'égard des groupes cibles.

Chapitre XVII

La violence

96. La violence en général (et pas seulement celle qui résulte des conflits armés) est depuis toujours la plaie des sociétés, mais il est difficile de dire si elle est globalement en augmentation ou au contraire en régression. Ce qui est clair en revanche, c'est que les réactions face à ses manifestations et à certaines de ses formes ont évolué. On l'admet et on la tolère moins, et on élève contre elle des barricades de plus en plus nombreuses, au nom des droits de l'homme notamment.

97. La criminalisation de la violence, initialement centrée sur les atteintes à l'ordre public, s'étend désormais à la vie privée, d'où un net déplacement de la ligne de partage habituelle entre les sphères du public et du privé. Ainsi, les actes de violence contre des membres vulnérables de la famille, en particulier les femmes, sont de plus en plus souvent traités comme des infractions pénales. Cependant, cette évolution est plus ou moins marquée et profonde selon les sociétés, et dans certaines régions on tire encore argument des normes culturelles en vigueur pour considérer la violence familiale comme une affaire privée.

98. La violence est en hausse dans les pays travaillés par de grands bouleversements économiques, politiques ou sociaux, surtout lorsque ces crises mettent aux prises des systèmes de valeurs différents. On note par ailleurs une forte corrélation entre ces facteurs et la multiplication des violences à l'égard des femmes et des violences familiales de toutes sortes.

99. Bien que la situation des femmes se soit beaucoup améliorée dans de nombreux domaines, les violences à leur égard continuent, dans la société comme dans la sphère privée. Même dans les pays où ils sont passibles de sanctions pénales, les actes de violence contre les femmes sont loin d'avoir disparu dans les familles. Des jeunes filles et jeunes femmes continuent d'être brutalisées par leur entourage, leurs parents, maris, amis et/ou connaissances. Les femmes handicapées sont encore plus exposées que les autres aux violences et aux agressions sexuelles. Le nombre de viols est en augmentation constante dans de nombreux pays et la violence contre les femmes reste une pratique courante dans les conflits armés. Les migrantes sont particulièrement exposées aux brutalités. La traite des femmes a pris des proportions inquiétantes et le nombre de victimes serait actuellement de l'ordre de 1 à 2 millions par an.

100. La prostitution est globalement en augmentation. La coercition, la tromperie, les sévices sexuels subis pendant l'enfance et, très souvent, la misère, sont les ingrédients qui poussent les femmes à se prostituer. Et comme la prostitution, même là où elle est tolérée socialement, opère généralement en marge des lois, ses victimes vivent constamment dans un climat de violence physique et sexuelle et celles qui d'aventure tentent d'échapper à leur condition sont promptement « matées ».

101. Le nombre de cas de maltraitance d'enfant signalés a sensiblement augmenté ces 10 dernières années. Selon le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), les conflits armés des années 90 ont fait plus de 2 millions de morts, 6 millions de blessés ou de mutilés, 1 million d'orphelins et 15 millions de déplacés parmi les enfants. Les sévices sexuels sur enfant sont devenus monnaie courante et la traite d'enfants suit une courbe ascendante. Dans les pays pauvres, des jeunes garçons et des petites filles continuent d'être vendus à des patrons exploitaires ou à des proxénètes, malgré les efforts déployés pour réprimer ces trafics. Les enfants des rues (ils seraient actuellement 15 à 30 millions dans les grandes métropoles et leur nombre

ne cesse d'augmenter) sont exploités et agressés, jusque et y compris parfois par les autorités censées les protéger. La consommation de substances illicites par les enfants et les jeunes à l'instigation d'adultes est une nouvelle forme de violence en pleine expansion. Plus de 50 millions d'enfants travaillent dans des conditions dangereuses et sont maltraités par leurs patrons.

Chapitre XVIII

Corruption et criminalité

102. Le phénomène de la corruption, récemment réapparu sur le devant de la scène, figure en bonne place dans l'ordre du jour de la communauté internationale. S'il semble avoir pris des dimensions internationales, il n'est pas pour autant facile à cerner. Il est en effet protéiforme, et telle pratique considérée comme de la corruption dans un pays donné ne sera pas forcément perçue comme telle ailleurs dans le monde.

103. Le retentissement des récentes affaires de corruption est la résultante d'un certain nombre d'évolutions. Tout d'abord, avec la libéralisation économique et la multiplication des opérations transfrontières de tous ordres (transferts de capitaux, prêts, prestations de services, prises de participation, etc.) on scrute davantage la situation intérieure des pays dans tous les domaines : politiques industrielles et commerciales, lois et réglementations, règles comptables, code des impôts et autres aspects de la vie économique. Par ailleurs, le choc entre cultures de milieux d'affaires différents et les exigences des investisseurs étrangers, qui veulent des conditions initiales équitables avant de s'aventurer sur de nouveaux marchés, ont contribué à mettre au jour des pratiques jusqu'alors occultées ou tacitement admises.

104. Avec la mise en avant du rôle bénéfique des marchés en matière de redistribution des richesses, la promotion de l'efficacité économique et la volonté toujours plus affirmée de réformer l'État dans le sens d'une efficacité accrue, on s'aperçoit que, compte tenu de l'ampleur des ressources contrôlées directement ou indirectement par les administrations publiques, la corruption, et les détournements de ressources qu'elle suppose, représente pour la collectivité des pertes potentiellement gigantesques.

105. On constate aussi qu'en général la corruption lèse surtout les gens modestes alors qu'elle renforce souvent la position et les privilèges des puissants. Dans un

monde en pleine mutation qui en a fait une importante question d'équité, elle est moins tolérée par les populations.

106. La criminalité organisée a pris depuis quelques dizaines d'années des proportions colossales. La traite des êtres humains, le trafic de la drogue et des armes à feu, le blanchiment d'argent ont prospéré, créant une économie souterraine qui pèse des centaines de milliards de dollars. C'est ainsi par exemple que le chiffre d'affaires du trafic de cocaïne, d'héroïne et de cannabis atteint la somme astronomique de 85 milliards de dollars, et que les dépenses de drogue s'établissent à quelque 400 milliards de dollars par an.

107. L'environnement mondial, s'il favorise la croissance des entreprises multinationales légitimes et la circulation des personnes, des capitaux et des marchandises, offre aussi aux délinquants l'occasion rêvée de tisser des réseaux véritablement planétaires. Des trafiquants de tous acabit profitent des possibilités offertes par la mondialisation pour franchir sans encombre les frontières, acheminer leur butin, aller chercher leurs victimes et leurs recrues toujours plus loin et investir leurs bénéfices dans des sanctuaires qui leur garantissent le secret et des rendements attrayants. Les aspects négatifs de la mondialisation – creusement des inégalités, aggravation de la fracture sociale et marginalisation accrue des plus pauvres – profitent aux éléments criminels. Car les laissés-pour-compte, en particulier les pauvres et les jeunes des pays en développement mais aussi des pays développés, risquent plus que jamais de succomber à l'attrait douteux du crime et des sensations fortes que procure la délinquance.

108. La relative facilité des communications internationales, en particulier par l'Internet, facilite les opérations transfrontières des délinquants, qui peuvent désormais transférer des capitaux partout dans le monde, très rapidement et pratiquement sans risque d'être repérés, grâce au développement extrêmement rapide de l'information financière, de l'informatique et de la télématique. La monnaie électronique (de simples symboles sur un écran) peut être déplacée des dizaines de fois pour tromper la vigilance des services de surveillance et de répression. De plus, les organisations criminelles tirent pleinement parti des paradis fiscaux et des sociétés offshore de la nouvelle économie pour blanchir leurs capitaux. Selon certaines estimations, il y aurait dans le monde plus d'un million de ces sociétés littéralement « anonymes », qui blanchiraient quelque 500 milliards de dollars par an.

109. Internet est également un nouvel instrument pour cette forme millénaire de criminalité qu'est la traite des êtres humains. La prolifération des sites s'adressant aux amateurs de pornographie, aux prédateurs sexuels et aux pédophiles, proposés par des fournisseurs de « contenu » du monde entier, donne une idée de l'emprise tentaculaire des réseaux criminels qui s'enrichissent grâce à la traite sexuelle des femmes et des adolescents des deux sexes.

110. Ce nouveau visage de la criminalité organisée met à rude épreuve les capacités de réaction des organes répressifs des États et des forces de police intergouvernementales. La sophistication et la complexité extrêmes de cette délinquance appellent des formes inédites de coopération entre les gouvernements, les organismes intergouvernementaux et les organisations intergouvernementales, et cela à plusieurs niveaux. Surtout, la croissance explosive de la criminalité organisée soulève des questions fondamentales quant au rôle de l'État dans la défense de la société et des droits de l'homme, la protection des pauvres et des laissés-pour-compte.

111. Si divers facteurs ont favorisé la montée en flèche de la criminalité organisée dans le monde, il est plus difficile de se faire une idée réelle de la délinquance de type classique (voies de fait, homicide, vol qualifié et autres délits contre les biens). Dans certains pays développés, le nombre d'infractions déclarées serait globalement en augmentation, en particulier dans les pays en transition, alors que dans d'autres la tendance est à la baisse. Le recul de la délinquance urbaine n'est pas sans rapport avec l'efficacité accrue de la police et l'évolution du profil démographique des grandes villes – dans l'ensemble, les immigrés de la première génération, sauf quelques rares individus restés en contact avec les délinquants de leur pays d'origine, sont très respectueux des lois.

112. Les estimations mondiales de la délinquance doivent donc être interprétées avec prudence, en sachant que les statistiques reflètent uniquement les infractions signalées et ne donnent donc qu'une image partielle de la délinquance réelle. Par ailleurs, on note des écarts importants entre les zones urbaines et les campagnes, entre les grandes villes et les petites localités, et selon le type de développement des pays concernés. D'autres facteurs décisifs peuvent intervenir, par exemple la crédibilité de la police et de l'État dans leurs fonctions de répression et d'administration de la justice, singulièrement aux yeux des minorités ethniques et des popu-

lations autochtones, ou le fait que les pauvres, les illettrés, les immigrants et les vieillards ne veulent pas ou ne peuvent pas forcément déposer plainte. Compte tenu de tous ces facteurs, il est difficile de faire des comparaisons directes dans et entre les pays. Les enquêtes de l'ONU sur la criminalité et le fonctionnement de la justice pénale signalent d'autres problèmes, dont l'hétérogénéité des définitions juridiques des crimes et délits ainsi que des procédures administratives de recensement, de classification et de divulgation des infractions.

Sixième partie

De nouvelles implications en termes d'équité et d'éthique

113. La dernière partie du présent rapport évoque les implications, en termes de morale, d'éthique et d'équité, des mutations en cours, qu'il s'agisse de nouvelles frontières de la vie privée, des responsabilités sociales de l'entreprise ou des progrès de la biotechnologie. L'objectif est moins d'énoncer des prescriptions normatives que de susciter des débats éclairés, en vue notamment d'esquisser des plans d'action aux niveaux local, national et international.

Chapitre XIX

Les nouvelles frontières de la vie privée

114. Le déplacement de la frontière entre domaine public et sphère privée met en relief trois problématiques distinctes, bien qu'étroitement liées, que nous analyserons brièvement afin d'en faire ressortir la portée éventuelle sur les plans éthique et pratique. La première est celle de la place prépondérante que semble avoir désormais la satisfaction des besoins individuels – et non plus collectifs – et des conséquences qui s'ensuivent. La dimension politique du débat espace public-vie privée garde toute sa pertinence à l'heure où, grâce aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, les États peuvent collecter et diffuser des données sur tous les aspects de la vie quotidienne. Bien que les idéaux démocratiques servent l'intérêt collectif en protégeant le droit à la vie privée, sur lequel reposent des droits fondamentaux tels que la liberté de parole, de circulation et d'association, on leur oppose avec de plus en plus d'insistance

l'argument de la nécessité impérative de la collecte d'informations pour la planification du développement et pour des raisons de sécurité intérieure.

115. La deuxième problématique concerne la vie privée et la protection contre les intrusions d'agents publics ou privés. Si la surveillance sociale, l'investigation ou l'« espionnage » sont à maints égards utiles pour le bien et la protection des citoyens et de la société, ils peuvent aussi constituer des intrusions injustifiées et des instruments de contrôle social inacceptables. D'où toute une série d'interrogations inédites sur la manière dont les nouvelles technologies ont modifié l'équilibre entre protection et contrôle des individus et l'idée que nous nous faisons du droit à la vie privée.

116. La troisième problématique est celle de la tension qui oppose le respect de l'intimité et de la vie privée et la nécessité, pour des raisons économiques et sociales, d'accéder librement et facilement à l'information et de la diffuser le plus largement possible. Le recours généralisé aux technologies de l'information dans l'arène publique fait peser sur la vie privée des menaces plus insidieuses encore que la curiosité des agents de l'État en quête d'informations. Ces inquiétudes ne sont pas nouvelles, mais avec l'apparition des nouvelles technologies, elles ne concernent plus seulement les droits du citoyen, mais aussi ceux du consommateur. Des renseignements personnels touchant des espaces encore plus vastes de la vie privée peuvent aisément et à peu de frais être collectés, mis en mémoire, compilés et transmis par voie électronique. Ils peuvent tout aussi facilement être vendus et réutilisés à des fins commerciales. La vie privée est donc maintenant menacée sur tous les fronts – lieux de travail, marchés, domiciles privés, espaces publics.

Chapitre XX

Les responsabilités sociales de l'entreprise

117. Les récents bouleversements conduisent à s'interroger sur les nouvelles responsabilités sociales de l'entreprise. Normalement, il appartient à l'État de mettre en place au niveau national les structures institutionnelles nécessaires à la bonne marche de l'économie et au développement social équitable. Mais le fait qu'aujourd'hui l'exploitation des grandes sociétés multinationales ne s'inscrive plus dans le cadre ré-

glementaire d'un pays quelconque pose un certain nombre de questions fondamentales quant aux obligations et aux responsabilités du secteur privé au service de la croissance économique et du progrès social, du respect des règles et de la promotion des normes d'éthique. À part contribuer au progrès économique du pays en créant des richesses et des emplois, que devrait faire le secteur privé?

118. On dit volontiers que le principal objectif de l'entreprise doit être de faire gagner de l'argent à ses actionnaires, et que c'est au gouvernement de veiller à la réalisation des grands objectifs politiques, économiques et sociaux. On doit exiger des entreprises qu'elles respectent les lois et réglementations en vigueur, qu'elles paient leurs impôts et appliquent le code du travail et les lois sur l'environnement, mais on ne saurait leur demander de résoudre les problèmes sociaux, d'assurer le plein-emploi ou d'éradiquer la pauvreté.

119. On peut toutefois répondre que, pour des raisons pratiques et au nom d'une certaine responsabilité morale envers le milieu qui l'accueille, l'entreprise a besoin d'un environnement sain, d'un climat de stabilité économique et sociale, d'une main-d'oeuvre qualifiée et en bonne santé et des avantages que lui donne l'allègement des réglementations. On pourrait ajouter que les marchés en expansion ne peuvent prospérer durablement que si leur croissance est étayée par des mesures sociales garantissant une certaine équité. En ce qui concerne les entreprises elles-mêmes, on peut également faire valoir que la richesse impose certaines responsabilités. Ainsi, les acteurs privés en général et les multinationales en particulier ont sans doute tout intérêt à promouvoir plus activement un environnement dans lequel ils peuvent continuer à prospérer.

120. Ces points de vue diamétralement opposés sont au coeur du débat actuel sur les responsabilités sociales de l'entreprise, débat d'autant plus vif qu'est venue s'y greffer il y a quelques années la question des répercussions sociales de la mondialisation et de la libéralisation économique et financière. Les entreprises devenant de plus en plus puissantes et influentes, on exige d'elles qu'elles prennent des responsabilités à la mesure de leur nouveau pouvoir. Mais il y a eu des protestations, en particulier de la part des pays en développement, qui craignent l'imposition de conditionnalités supplémentaires et considèrent la responsabilisation sociale de l'entreprise comme une nouvelle forme de protectionnisme et un frein à leur développement.

121. À l'heure de la mondialisation, les entreprises doivent assumer des responsabilités sociales plus complexes. En s'intégrant toujours plus étroitement aux circuits mondiaux des échanges et de l'investissement, elles engagent avec d'autres acteurs le dialogue qui caractérise désormais toute entreprise citoyenne du monde. Chaque entreprise devrait donc avoir un contrat social composé de plusieurs sous-contrats, à raison d'un contrat pour chaque pays où elle est implantée. Car la mondialisation signifie aussi que le cercle des parties concernées s'étend bien au-delà de la communauté qui accueille le siège social.

122. De plus, le code de conduite interne est devenu un élément important dans tous les sites de l'entreprise. Il n'est plus appliqué seulement au siège, mais aussi dans les filiales et franchises, et vis-à-vis des fournisseurs comme des vendeurs. Et si l'entreprise décide de s'implanter à l'étranger, l'application du code de conduite interne dans le respect des lois nationales devient plus complexe. Enfin, l'existence d'un code de conduite n'est pas en soi une garantie de comportement social responsable.

123. En l'occurrence, un point fondamental doit être éclairci lorsqu'il est question de l'engagement social de l'entreprise : si la raison d'être de l'entreprise et la mesure de son succès est sa capacité à dégager des bénéfices, cet engagement diminue-t-il la rentabilité? Beaucoup répondront qu'il peut au contraire être rentable et qu'une entreprise citoyenne qui tient compte des préoccupations de toutes les parties prenantes est plus efficace à long terme. Mais la nature et l'étendue de ces responsabilités sociales, leur rapport avec la rentabilité et le civisme de l'entreprise restent des sujets de débat.

Chapitre XXI

L'éthique et l'équité face aux progrès de la biologie et de la médecine

124. Le débat sur les avancées des sciences biomédicales portera le thème particulièrement actuel de la bioéthique et sur les raisons pour lesquelles cette science est appelée à jouer un rôle décisif pour l'avenir de nos sociétés. Nous analyserons les réponses des différentes cultures à ces questions et nous demanderons si une éthique universelle peut être compatible avec la diversité culturelle.

125. Nous nous interrogerons sur les questions bioéthiques soulevées par quatre avancées récentes de la biologie et de la médecine – génie génétique, nouvelles techniques de reproduction de la vie, transplantation d'organes, survie artificielle – et sur les incidences possibles dans différentes sociétés et populations. Nous parlerons brièvement pour conclure de la portée de la bioéthique en termes de justice sociale et de droits de l'homme et de l'impact probable des avancées biomédicales sur l'évolution et les structures démographiques et dans d'autres domaines connexes.